

note d'

# information

07.29  
JUN

[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

**La formation continue dans l'enseignement supérieur accueille 427 000 stagiaires en 2004 dont une part toujours plus grande de demandeurs d'emploi et d'individuels payants. 47 000 diplômes ont été délivrés dans les universités et établissements assimilés en 2004, soit 40 % de plus qu'en 2002, auxquels il convient d'ajouter les 8 600 diplômes délivrés par le CNAM. Parmi les 26 400 diplômes nationaux délivrés par les universités, ceux de niveaux I et II (licence et plus) occupent une place toujours plus importante. Toutefois, en 2004, la proportion d'inscrits aux formations menant à un diplôme national ou d'université marque le pas. Par ailleurs, si la durée moyenne des formations augmente, celles destinées aux demandeurs d'emploi diminuent de 25 % par rapport à 2002. Ce sont les services aux personnes, avec la santé, suivis des sciences humaines et du droit qui accueillent le plus de stagiaires. La formation continue universitaire est financée à 60 % par des fonds privés avec une part toujours croissante des individuels payants qui atteint en 2004 le quart des recettes.**

## La place de la formation continue universitaire s'affirme entre 2002 et 2004

### Des stagiaires plus nombreux qu'en 2002

En 2004, 427 000 stagiaires ont suivi une formation dans une université (y compris IUT et IUP), un institut national polytechnique (INP), une université de technologie (UT), un grand établissement ou une école normale supérieure, une école d'ingénieurs autonome publique du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR) ou un centre du CNAM, au titre de la formation continue (voir l'encadré p. 6), soit 1,6 % de la population active.

On compte ainsi 27 000 stagiaires de plus qu'en 2002 dans les établissements d'enseignement supérieur du MENESR. La durée moyenne des formations dispensées dans ces établissements est restée stable entre 2002 et 2004.

Le nombre de stagiaires des universités (dont IUP et IUT) et des INP s'accroît de 3 %, le chiffre d'affaires de ces établissements augmente de 7 % et le volume d'heures-stagiaires progresse de 6 % depuis 2002. Cette augmentation profite particulièrement aux universités de technologie, grandes écoles et écoles d'ingénieurs publiques dont le nombre de stagiaires progresse de 17 % et le chiffre d'affaires de 20 %. Le nombre des auditeurs du CNAM (établissement

public et centres régionaux associés) augmente de 20 % pour un chiffre d'affaires qui représente un tiers de l'ensemble.

Les plus fortes croissances observées du nombre de stagiaires sont le fait de 22 universités et du centre interuniversitaire de Grenoble (CUEFA) (plus de 20 % entre 2002 et 2004). Parmi celles-ci, cinq d'entre elles ont déjà progressé de plus de 20 % entre 2001 et 2002 (Nice, Rennes II, Paris V, Lille III et Cergy-Pontoise).

À l'inverse, le nombre d'inscrits en formation continue a diminué de plus de 20 % dans huit universités, dont deux (Marne-la-Vallée et Metz) avaient déjà subi la même tendance entre 2001 et 2002.

### Plus de chômeurs et moins de salariés parmi les stagiaires des universités

Dans les universités (y compris IUT) et INP, un stagiaire sur deux en moyenne est un particulier et un sur trois un salarié. Les demandeurs d'emploi représentent 12 % des stagiaires et les professions indépendantes (commerçants et professions libérales) 7 %.

Selon une évolution exactement inverse de celle constatée entre 2001 et 2002, la part des salariés parmi les stagiaires de la formation continue dans les universités

**TABLEAU 1 – Évolution de la formation continue dans l'enseignement supérieur entre 2002 et 2004**

Types d'établissements	Chiffre d'affaires (millions d'€)			Stagiaires en milliers			Heures-stagiaires en millions			Durée moyenne en heures		
	2002	2004	Évolution 2002/2004	2002	2004	Évolution 2002/2004	2002	2004	Évolution 2002/2004	2002	2004	Évolution 2002/2004
Universités, INP et composantes	180	195	8 %	315	325	3 %	41	43	6 %	130	132	1 %
UT, GE et écoles	15	18	20 %	12	14	17 %	1	2	25 %	113	125	10 %
Ensemble	195	213	9 %	327	339	4 %	42	45	6 %	129	131	2 %
CNAM	50	96	91 %	73	88	20 %	16	17	7 %	215	196	- 9 %
<b>Total</b>	<b>245</b>	<b>309</b>	<b>26 %</b>	<b>400</b>	<b>427</b>	<b>7 %</b>	<b>58</b>	<b>62</b>	<b>6 %</b>	<b>145</b>	<b>145</b>	<b>0 %</b>

**TABLEAU 2 – Répartition des stagiaires de la formation continue par type de statut (en %)**

Statut des stagiaires	Types d'établissements					
	Universités, INP		UT, écoles		CNAM (EP et CRA) (1)	
	2002	2004	2002	2004	2002	2004
Salariés	37	32	74	75	15	13
Demandeurs d'emploi	8	12	5	5	6	10
Particuliers	48	50	17	20	77	74
Autres (commerçants, professions libérales)	8	7	3	0	2	3

(1) Établissement public et centres régionaux associés.

diminue, à la différence de celle des chômeurs et, dans une moindre mesure, de celle des particuliers qui augmente. En 2004, 81 % des stagiaires demandeurs d'emploi bénéficient d'une aide.

Dans les trois universités de technologie et dans les écoles, la proportion des stagiaires demandeurs d'emploi reste stable depuis 2002 à 5 %, celle des salariés gagne 1 % et celle des particuliers continue de s'accroître. À la différence du public des universités, les salariés constituent la majorité avec trois quarts des stagiaires. Inversement, le CNAM perd 3 % des stagiaires particuliers, qui constituent l'essentiel de son public (74 %).

Au niveau régional, la part des salariés parmi les stagiaires de la formation continue dépasse la moitié des stagiaires dans cinq régions, les mêmes qu'en 2002 pour quatre d'entre elles : Alsace (67 %), Franche-Comté (58 %), Aquitaine (54 %) et Limousin (51 %), auxquelles s'ajoute la Lorraine (61 %). Dans quinze régions, la part des salariés baisse alors que celle des demandeurs d'emploi augmente comme en région Nord – Pas-de-Calais où ils représentent près de la moitié des stagiaires (44 %). En effet, dans cette région, trois universités aux importants effectifs de stagiaires (Lille I, Valenciennes et Dunkerque-Littoral) comptent plus de 50 % de chômeurs parmi leurs stagiaires de formation continue. Les demandeurs d'emploi constituent le quart des stagiaires dans quatre autres régions : Champagne-Ardenne, Haute-Normandie, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, et

20 % du total en Provence – Alpes – Côte d'Azur. Ce sont des régions où les taux de chômage sont plus élevés que la moyenne nationale.

La part des particuliers (inscrits à leur initiative) dépasse, en 2004, 60 % dans huit régions dont cinq sont les mêmes qu'en 2002 : Basse-Normandie (81 %), Antilles-Guyane, Pays de la Loire, Poitou-Charentes et Champagne-Ardenne, auxquelles s'ajoutent la Picardie (72 %), l'Île-de-France (68 %) et Rhône-Alpes (60 %). Le public des conférences inter-âges, avec 62 400 stagiaires, représente 38 % de l'ensemble des particuliers regroupés dans une dizaine d'universités, dont trois qui en font leur activité principale : Paris IV (92 %), Lyon II (66 %) et Caen (66 %).

### Un accroissement de 40 % du nombre de diplômes nationaux délivrés en formation continue dans les universités

En 2004, les universités ont délivré 47 144 diplômes au titre de la formation continue, soit 40 % de plus qu'en 2002. Au cours de cette période, le nombre de diplômes nationaux délivrés reste majoritaire (56 %), et avec une augmentation de 36 % atteint les 26 373 diplômes. Le nombre de diplômes d'université (DU) progresse davantage avec une augmentation de 47 %. Ainsi, leur part dans le total des diplômes obtenus par les stagiaires de formation continue en 2004 progresse de deux points.

L'approche par niveau des diplômes préparés permet d'affiner l'analyse. En 2004, cinq diplômes représentent 60 % de l'ensemble des diplômes nationaux délivrés : licence, diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS), diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) option A (littéraire), diplôme universitaire de technologie (DUT) et master (LMD).

Avec un tiers des diplômes délivrés, le niveau II augmente le plus (+ 59 %), notamment grâce aux licences professionnelles et aux licences générales du LMD. Il représente 34 % des diplômes délivrés contre 29 % en 2002. Le niveau I augmente de 38 %, principalement en raison de la création des masters LMD et du maintien des DESS. Il représente 31 % des diplômes comme en 2002.

Le niveau IV, dont la part, en légère baisse, représente un cinquième des diplômes, progresse de 22 % essentiellement grâce au DAEU option A, substitut du baccalauréat. Le niveau III, en revanche, qui ne représente plus que 14 % des diplômes (contre 18 % en 2002), s'accroît tout de même de 7 %.

Dans le cadre de la LOLF, un des objectifs de la mission interministérielle de la recherche et de l'enseignement supérieur (MIRE) consiste à faire de l'enseignement supérieur un outil performant de formation tout au long de la vie. L'indicateur associé, le pourcentage de diplômés en formation continue par rapport au nombre total de diplômés, s'élève actuellement à 6,6 % et la cible à atteindre pour 2010 est de 10 %.

Au CNAM, 8 600 diplômes ont été délivrés en 2004 contre 7 600 en 2002, soit une progression de 13 %. La plus grande partie des diplômes (85 %) sont des diplômes spécifiques CNAM, 13 % sont des diplômes nationaux ou des diplômes d'ingénieur d'État dont la part gagne deux points en 2004. Le reste est constitué par 1 % de diplômes d'établissements, en diminution depuis 2002.

## Cependant, la part des formations diplômantes s'infléchit

La répartition des inscriptions dans les formations a peu varié depuis 2002, même si l'on constate un léger fléchissement des formations conduisant à un diplôme national ou à un diplôme d'université (respectivement moins 1 %) en faveur des formations qualifiantes de plus de 100 heures non diplômantes. Cela présage-t-il une diminution du nombre de diplômes pour les années suivantes ?

En moyenne nationale, presque un quart des stagiaires prépare un diplôme national. Cependant, on compte plus d'un stagiaire sur deux en formation diplômante dans cinq régions : Corse, Languedoc-Roussillon, Provence – Alpes – Côte-d'Azur, la Réunion et Centre.

La part des stagiaires inscrits dans des formations courtes inférieures à 100 heures, représente 26 % de l'ensemble des stagiaires. Ces formations courtes sont particulièrement représentées dans quatre régions où elles sont suivies par plus de 50 % des stagiaires : Alsace, Franche-Comté, Auvergne et Aquitaine.

Ce sont également 26 % des stagiaires qui assistent à des formations générales à caractère culturel. La carte de ces formations recouvre celle des conférences inter-âges, particulièrement dans quatre régions où leurs effectifs atteignent 52 % des stagiaires : Basse-Normandie, Champagne-Ardenne, Picardie et Pays de la Loire.

16 % des autres stagiaires préparent un diplôme d'université (53 % à l'université de Bourgogne) et les autres sont inscrits à des formations qualifiantes supérieures à 100 heures.

La part des formations diplômantes est toutefois marquée par de fortes disparités régionales puisque la proportion des inscrits dans ces formations varie de 12 % pour la Basse-Normandie à 76 % pour la Corse.

Dans les IUT, la part des inscrits à un diplôme national est plus forte que dans les universités (46 %), alors que celle des inscrits à un diplôme d'université (16 %) est la même, les formations courtes accueillant le reste

**TABEAU 3 – Diplômes délivrés en formation continue dans les universités et INP**

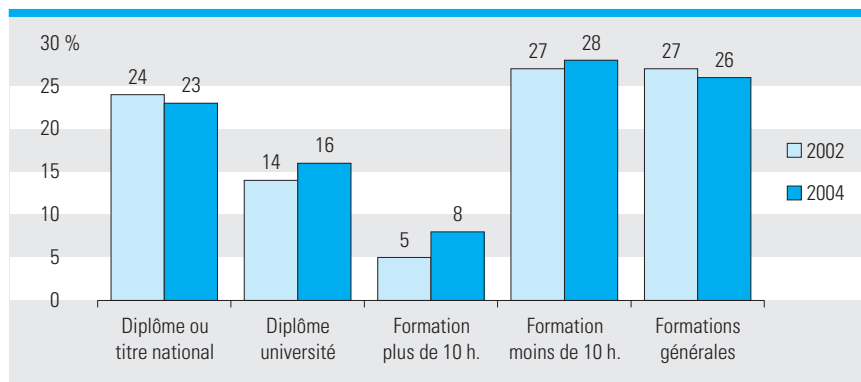
Nature du diplôme	Nature du diplôme				Total
	Diplômes nationaux (DN)	Part des DN	Diplômes universités (DU)	Part des DU	
2002	19 451	58 %	14 174	42 %	33 625
2004	26 373	56 %	20 771	44 %	47 144
<b>Évolution 2002/2004 (en %)</b>	<b>36</b>		<b>47</b>		<b>40</b>

**TABEAU 4 – Diplômes nationaux délivrés en formation continue**

Diplômes nationaux	2002	2004	Évolution 2002/2004	Part selon les niveaux en 2002	Part selon les niveaux en 2004
Capacité en droit	264	590	123 %		
DAEU A	3 439	4 138	20 %		
DAEU B	780	747	- 4 %		
<b>Total niveau IV</b>	<b>4 483</b>	<b>5 475</b>	<b>22 %</b>	<b>23 %</b>	<b>21 %</b>
DEUG-DEUG IUP-DEUST	1 240	1 281	3 %		
DUT + Post DUT-DNTS	2 242	2 338	4 %		
Autres niveaux III		113			
<b>Total niveau III</b>	<b>3 482</b>	<b>3 732</b>	<b>7 %</b>	<b>18 %</b>	<b>14 %</b>
Licences	3 907	6 599	69 %		
Maîtrises	1 642	2 161	32 %		
DESCF	44	5	- 89 %		
Autres niveaux II		141			
<b>Total niveau II</b>	<b>5 593</b>	<b>8 906</b>	<b>59 %</b>	<b>29 %</b>	<b>34 %</b>
DESS	5 272	5 362	2 %		
Masters (LMD)*		2 037			
DEA DRT Doctorats HDR	171	311	82 %		
Ingénieurs	450	550	22 %		
Autres niveaux I		128			
<b>Total niveau I</b>	<b>5 893</b>	<b>8 260</b>	<b>40 %</b>	<b>30 %</b>	<b>31 %</b>
<b>Ensemble des diplômes</b>	<b>19 451</b>	<b>26 373</b>	<b>36 %</b>		

\* Mis en place par le décret n° 2002-482 du 8 avril 2002.

**GRAPHIQUE 1 – Répartition des stagiaires selon le type de formations dans les universités**



Source : MEN-DEPP

**TABEAU 5 – Publics de particuliers inscrits aux conférences inter-âges**

Universités	Nombre de stagiaires inter-âges	Part de stagiaires inter-âges par rapport à l'effectif total de l'établissement
Université Paris IV - Paris-Sorbonne	32 444	92 %
Université Lyon II - Lumière	10 512	66 %
Université Caen	6 562	66 %
Université Saint-Étienne	3 500	42 %
Université Reims	3 380	56 %
Université Poitiers	2 272	52 %
Université Toulouse I	1 165	37 %
Université Le Mans - Maine	948	22 %
Université Paris VII - Denis-Diderot	905	24 %
Université Paris X - Paris-Nanterre	694	42 %
<b>Total</b>	<b>62 382</b>	

des inscrits. La part des inscrits aux formations conduisant à un diplôme national

s'accroît dans les écoles d'ingénieurs (UT, grands établissements) et au CNAM.

## La durée moyenne des formations augmente...

En 2004, dans les universités, la durée moyenne des formations est de 132 heures (130 en 2002), variant de 296 heures pour un quart des inscrits à un diplôme national à 31 heures pour les formations courtes, auxquelles sont inscrits 27 % des stagiaires. La durée des stages conduisant à un diplôme d'université, qui concernent 16 % des inscrits, a diminué en moyenne de 10 % par rapport à 2002.

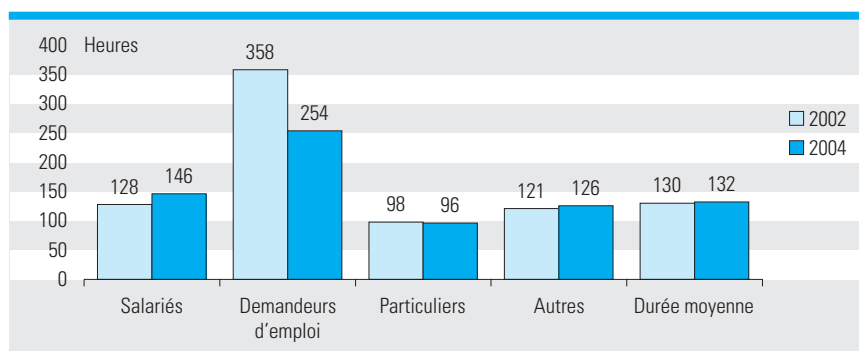
Dans les dix régions où l'intégralité des IUT a répondu à l'enquête, la durée moyenne des stages en IUT est le double de celle en université (269 heures), s'étendant de 521 heures pour les demandeurs d'emploi à 345 heures pour les salariés des entreprises, en passant par 329 heures pour les particuliers inscrits à leur initiative et 79 heures pour les professions libérales et les commerçants. Dans les écoles, la tendance est aussi à l'augmentation des durées des formations, qui passent de 120 à 124 heures en moyenne, sauf celles qui préparent à des diplômes d'établissement, qui perdent 22 % en moyenne par rapport à 2002. Au CNAM, la durée moyenne diminue de 210 à 197 heures, car toutes les durées se resserrent sauf celle conduisant à des diplômes nationaux.

## ... sauf pour les demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi ne sont toutefois pas concernés par l'allongement de la durée moyenne, puisque les stages qui s'adressent à eux diminuent en heures de 25 % en 2004 par rapport à 2002 (263 heures au lieu de 358 heures), alors que ce public passe de 8 à 12 % des stagiaires dans les universités. Cette situation est la conséquence du Plan d'aide au retour à l'emploi qui propose aux demandeurs d'emploi des bilans de compétences ou des formations d'accompagnement à la recherche d'emploi plus courtes. Mais la durée moyenne des formations des salariés progresse (ce qui explique l'augmentation moyenne).

En 2004, comme en 2002, ce sont les quatre mêmes régions qui présentent les durées moyennes de stage les plus longues

**GRAPHIQUE 2 – Évolution de la durée de formation par statut des stagiaires des universités entre 2002 et 2004**



Source : MEN-DEPP

## L'enseignement à distance concerne les deux tiers des universités

54 universités proposent de l'enseignement à distance (EAD) en formation continue avec un total de 11 378 stagiaires pour 543 formations proposées, d'une durée moyenne de 171 heures (seulement 45 formations à distance en 2002). Le nombre d'heures-stagiaires déclaré par les universités correspond au nombre de stagiaires multiplié par un nombre d'heures calculé à partir d'équivalent en temps de présence ou à du temps de regroupement ou un mélange des deux, selon l'université et le type de diplôme préparé (1). Si, depuis 2002, les nombres de stagiaires et d'heures-stagiaires dans ce cadre ont doublé, vingt universités regroupent plus de 80 % des stagiaires et des heures-stagiaires, avec en particulier les trois universités de Nantes, Toulouse II et Lyon II qui dépassent chacune les 1 000 stagiaires.

**TABLEAU 6 – Les vingt premières universités qui proposent des formations à distance**

Universités	Stagiaires	Heures-stagiaires	Nombre de FOAD
Nantes	1 304	169 024	15
Toulouse II - Le Mirail	1 115	152 787	36
Lyon II - Lumière	1 070	160 500	3
Grenoble II	667	253 460	16
Poitiers	531	93 182	21
Caen - Basse-Normandie	527	96 122	3
Limoges	503	92 668	8
Le Mans - Maine	427	11 055	63
Amiens - Jules-Verne	380	152 052	9
Nice - Sophia-Antipolis	354	32 451	20
Paris VI - Pierre-et-Marie-Curie	334	37 777	4
Lyon I - Claude-Bernard	325	54 531	14
CUEFA (Grenoble)	297	13 734	9
Lille I - Sciences	260	26 290	5
Nancy I - Henri-Poincaré	226	28 665	14
Rennes I	210	96 700	5
Toulouse I - Sciences	191	27 264	9
INP de Lorraine	185	35 558	17
Rouen - Haute-Normandie	185	66 570	11
CUCES (Nancy)	174	16 485	98

En deux ans, le nombre moyen de formations ouvertes à distance par région est passé de 12 à 26, mais quatre régions dépassent cette moyenne : Lorraine (149), Midi-Pyrénées (107), Pays de la Loire (78), et Rhône-Alpes (49). Quatre régions ne proposent toujours pas de formations ouvertes à distance : Centre, Franche-Comté, La Réunion, et Champagne-Ardenne.

Ces formations sont suivies aussi bien par des salariés d'entreprise désirant conserver leur activité professionnelle que par des demandeurs d'emploi ou des particuliers ne pouvant pas suivre une formation à temps plein pour diverses raisons (éloignement, emploi du temps, pays étrangers...). L'université de Grenoble II établit des conventions avec des organismes de pays étrangers, hors UE, comme la Suisse ou différents pays d'Afrique, Madagascar, Djibouti, Afrique de l'Ouest, où ses diplômes d'économie et de droit par EAD sont particulièrement recherchés. L'éventail de ces formations est très large, il va du DAEU au Master en passant par les DEUST ou des licences.

(1) En l'absence de repères habituels propres aux actions de formation en « présentiel », il est possible pour certains apprentissages dispensés en totalité ou en partie à distance de déterminer la *durée estimée* nécessaire pour effectuer les travaux demandés. La durée totale de la formation pourra intégrer l'ensemble des situations pédagogiques concourant à la réalisation de l'action de formation (auto-formation encadrée, séquences de face-à-face pédagogique, apprentissage à distance, etc.) et accessoirement d'autres activités encadrées (auto-documentation, mise en pratique en situation de travail, etc.). Circulaire DGEFP n° 2001/22 du 20 juillet 2001 relative aux formations ouvertes et/ou à distance « FOAD ».

**TABLEAU 7 – Répartition des stagiaires selon les spécialités de formation en 2002-2004 dans les universités (y compris IUT) et INP**

Domaines	Nombre de stagiaires en 2002	% du total	Durée moyenne	Nombre de stagiaires en 2004	% du total	Durée moyenne
10 - Formations générales	49 554	16,0	113	54 126	16,6	115
11 - Mathématiques et sciences	12 016	3,9	161	10 897	3,3	146
12 - Sciences humaines et droit	45 615	14,7	99	59 794	18,3	98
13 - Lettres et arts	44 912	14,5	58	41 424	12,7	54
<b>Domaines disciplinaires</b>	<b>152 097</b>	<b>49,0</b>	<b>96</b>	<b>166 241</b>	<b>50,9</b>	<b>96</b>
20 - Spécialités pluritechnologiques de production	3 232	1,0	243	2 099	0,6	357
21 - Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	394	0,1	487	602	0,2	308
22 - Transformations	1 321	0,4	332	1 298	0,4	229
23 - Génie civil, construction et bois	532	0,2	259	1 294	0,4	249
24 - Matériaux souples	111	0,0	351	108	0,0	512
25 - Mécanique, électricité, électronique	2 978	1,0	300	3 835	1,2	225
<b>Domaines de la production</b>	<b>8 568</b>	<b>2,8</b>	<b>290</b>	<b>9 236</b>	<b>2,8</b>	<b>268</b>
30 - Spécialités plurivalentes des services	488	0,2	283	652	0,2	288
31 - Échange et gestion	22 476	7,2	337	24 918	7,6	317
32 - Communication et information	22 140	7,1	232	21 454	6,6	227
33 - Services aux personnes	72 277	23,3	96	69 525	21,3	111
34 - Services à la collectivité	2 468	0,8	316	2 978	0,9	247
<b>Domaines des services</b>	<b>119 849</b>	<b>38,6</b>	<b>172</b>	<b>119 527</b>	<b>36,6</b>	<b>179</b>
41 - Capacités individuelles et sociales	24 080	7,8	56	25 772	7,9	58
42 - Activités quotidiennes et de loisirs	6 119	2,0	56	5 559	1,7	22
<b>Domaines du développement personnel</b>	<b>30 199</b>	<b>9,7</b>	<b>56</b>	<b>31 331</b>	<b>9,6</b>	<b>52</b>
<b>Total tous domaines</b>	<b>310 713</b>	<b>100,0</b>	<b>130</b>	<b>326 335</b>	<b>100,0</b>	<b>132</b>

(Languedoc-Roussillon, Provence – Alpes – Côte d’Azur, Haute-Normandie et Corse) et les trois mêmes régions qui ont les durées les plus basses (Rhône-Alpes, Alsace et Pays de la Loire).

#### 40 % des stagiaires suivent une formation dans les domaines de la santé ou du droit

Comme en 2002, la plus grande part des stagiaires (97 %) se répartit dans 10 groupes de spécialités sur 17. La moitié de l’ensemble des stagiaires se retrouve dans un des domaines disciplinaires : « sciences humaines et droit » avec 18 % des stagiaires, et un quart d’entre eux en histoire ; viennent ensuite les « formations générales » (16,6 %) avant les « lettres et arts » (13 %) où les langues vivantes sont majoritaires. Les domaines des services arrivent en deuxième position avec plus du tiers de l’ensemble des stagiaires dont 21 % suivent une formation dans le groupe « service aux personnes » (avec 75 % en santé).

Les domaines du développement personnel concernent 10 % des stagiaires et les domaines de la production en attirent 2,8 %. La répartition régionale fait apparaître la grande diversité dans les formations suivies par les stagiaires dans les universités. Les formations aux « services aux personnes » sont suivies par 69,5 % des stagiaires en

Bourgogne et par 0,4 % en Champagne-Ardenne, région qui regroupe, en revanche, 65 % des stagiaires en « formation générale ». L’Île-de-France se distingue : la part la plus importante de ses formations concerne les « sciences sociales et droit » avec 37,5 % des stagiaires, ce qui inclut notamment les conférences d’histoire. L’université de Franche-Comté privilégie « lettres et arts » avec 60 % des stagiaires, dont un tiers en psychologie. La région Pays de la Loire accueille dans ses universités de Nantes et du Maine 45 % de ses stagiaires en « développement des capacités individuelles ». Le groupe « échange et gestion » attire un quart des stagiaires de la région Auvergne, à égalité entre « commerce » et « finances », et également un quart à la Réunion dans la spécialité « comptabilité, gestion ». L’université de Limoges met l’accent sur les formations concernant les activités quotidiennes et de loisirs qui regroupent plus du tiers des stagiaires.

#### La part des fonds privés provient de plus en plus des individuels payants et de moins en moins des entreprises

Représentant plus de 60 % des 200 millions d’euros, les ressources privées constituent un élément déterminant du financement de la formation continue au sein des

universités. Ces ressources se répartissent entre les financements apportés par les entreprises et les organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA) (35 %), les versements des individuels payants (25 %) et les pouvoirs publics (32 %). Si la part des organismes collecteurs (OPCA) reste stable (12 %), celle des entreprises diminue de 2 %, par rapport à 2002.

La part prise par les ressources en provenance de contrats signés avec des particuliers à titre individuel et à leurs frais (selon l’article L.920-13 du Code du travail) continue sa progression et gagne 3 % par rapport à 2002 (25 % en 2004).

Après avoir chuté de 2,6 % entre 2000 et 2002, la part des fonds publics ne perd plus que 1 % en 2004 (32 %), part essentiellement due aux subventions régionales (17 % du total des ressources publiques). Celles-ci compensent en partie la diminution des fonds de la part de l’État, qui ne finance plus que 10 % de la formation continue des universités (contre 11 % en 2002 et 13 % en 2000), en comptant les ressources pour la formation de ses agents.

Si les fonds des entreprises et des OPCA sont majoritaires en Alsace (58 %) et en Auvergne (51 %), les fonds publics restent très présents en Guadeloupe (86 %) et en Corse (77 %) où ils dépassent les trois quarts des ressources. En Haute-Normandie, en Franche-Comté et dans le Nord – Pas-de-Calais, ils en constituent la moitié, essentiellement en raison de

la part des fonds régionaux. En revanche, ces derniers sont inférieurs à 10 % des ressources dans quatre régions : Auvergne, Île-de-France, Limousin et la Réunion.

La part de l'État dans le financement de la formation continue dans les universités dépasse 15 % en Franche-Comté où elle atteint 27 %, Bourgogne, Haute-Normandie et Picardie.

La part des fonds européens enfin, qui représente 1 % en moyenne, dépasse 8 % en Languedoc-Roussillon et 5 % en Alsace et Haute-Normandie.

Enfin, la contribution des stagiaires payant eux-mêmes leur formation, en régulière augmentation, dépasse le quart des recettes dans cinq régions : Basse-Normandie, Pays de la Loire, Île-de-France, Centre et Languedoc-Roussillon. Dans trois de ces régions au moins, ceci s'explique essentiellement par le poids des conférences inter-âges, pour les universités de Caen, Nantes et Paris IV.

**TABLEAU 8 – Répartition des recettes de la formation continue dans les universités et INP, écoles et CNAM (en %)**

	Universités et INP		UT, grands établissements et écoles		CNAM (EP et CRA)	
	2002	2004	2002	2004	2002	2004
Entreprises	25,5	22,9	44,6	35,1	13,7	17,8
OPCA	12,4	12,3	5,3	5,5	2,6	3,2
Entreprises et OPCA	37,9	35,2	49,9	40,6	16,3	21
Particuliers et contribution des stagiaires	22,4	25,0	10,0	13,2	32,9	28,3
<b>Fonds privés</b>	<b>60,3</b>	<b>60,2</b>	<b>59,9</b>	<b>53,8</b>	<b>49,2</b>	<b>49,2</b>
Pouvoirs publics	32,1	32,5	29,5	25,8	42,1	44,5
Autres organismes de formation	3,3	2,7	6,8	10,5	2,3	2,2
Autres ressources	4,2	4,5	4,0	9,9	6,4	4,1
<b>Total des ressources (France)</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Dans les écoles d'ingénieurs et les universités de technologie, les 20 millions d'euros de ressources proviennent essentiellement des entreprises et des organismes collecteurs (35 %), même si leur part diminue (- 10 %) au profit de celle des individuels payants et d'autres sources de financements (20 %). Les pouvoirs publics apportent un quart des ressources nécessaires au financement de la formation continue dans ces établissements, dont la

presque totalité pour la formation de leurs agents.

Les 100 millions d'euros des fonds du CNAM et de ses centres associés proviennent à hauteur de 49 % de fonds privés (surtout des particuliers), et pour 44 % des pouvoirs publics dont un quart en provenance des régions.

**Joëlle Grille, DEPP A 1**

### Le champ de l'enquête

L'enquête porte sur l'ensemble des établissements publics du supérieur sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et dont la mission est de faire de l'enseignement supérieur :

- les universités et instituts nationaux polytechniques (INP), y compris leurs composantes : instituts et écoles internes (IUT, IUP, etc.), unités de formation et de recherche (UFR), services communs de formation continue. L'activité des IUT est incluse dans les résultats globaux des universités, mais elle fait également l'objet d'une interrogation distincte à laquelle n'ont répondu que 107 IUT sur 141 ;
- les établissements publics administratifs rattachés aux universités (écoles d'ingénieurs, instituts d'études politiques de province, IAE de Paris) ;
- les établissements publics administratifs autonomes (écoles d'ingénieurs, École nationale supérieure de la nature et du paysage) ;
- les instituts et écoles extérieurs aux universités (écoles nationales supérieures d'ingénieurs, instituts nationaux de sciences appliquées, écoles centrales de province, les trois universités de technologie de Compiègne, Troyes et Belfort.) ;
- les grands établissements (ENSAM, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, IEP de Paris, École pratique des hautes études, INALCO, EHESS, École centrale des arts et manufactures) et les écoles normales supérieures ;
- le CNAM Paris, et les centres régionaux associés du CNAM (ARCNAM).

En 2004, la remontée des résultats du CNAM et des centres régionaux associés a gagné en exhaustivité car seuls les centres de Bourgogne et de Bretagne n'ont pas répondu.

### Activités retenues

L'enquête porte sur les activités de formation continue des adultes réalisées dans les conditions prévues par le décret n° 85-1118 du 18 octobre 1985. Les formations en alternance sont prises en compte, mais les stagiaires inscrits en apprentissage et les adultes en reprise d'études inscrits sous le régime de la formation initiale ne sont pas identifiés comme stagiaires de la formation continue et ne sont donc pas pris en compte.

### Stagiaires et heures-stagiaires

Le nombre de stagiaires en formation en 2004 comptabilise toutes les personnes qui ont suivi un stage, dont au moins une partie s'est déroulée durant l'année civile 2004. Une partie des stagiaires suit, au cours de l'année, plusieurs stages et est donc comptée plusieurs fois. La notion de stagiaire ne coïncide donc pas avec celle d'individu. Le nombre de stagiaires formés en 2004 totalise tous les stagiaires qui ont terminé leur stage pendant l'année civile 2004.

Il est également très utile de raisonner en heures-stagiaires et pas seulement en effectifs. Cet indicateur correspond, en 2004, au nombre d'heures de formation dispensées en 2004 multiplié par le nombre de stagiaires les ayant suivies.

### Les organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA)

Créés par voie d'accord entre les partenaires sociaux, ces organismes reçoivent l'agrément de l'État pour collecter les contributions des entreprises adhérentes, soit au titre du plan de formation et professionnalisation, soit au titre du congé individuel de formation. En contrepartie, les OPCA développent des services de proximité au bénéfice des entreprises adhérentes ou des salariés : conseils, information, aide à l'élaboration des projets de formation, et prennent en charge le financement des actions de formation.



DIRECTION DE L'ÉVALUATION, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PERFORMANCE

**Directeur de la publication**  
Daniel Vitry

**Rédactrice en chef**  
Francine Le Neveu  
**Maquette :**  
DEPP-DVE  
Impression : Ovation

**Service vente**  
DEPP, Département de la valorisation et de l'édition  
61-65 rue Dutot – 75732 Paris Cedex 15  
ISSN 1286-9392